

Info La Roseraie du 14 novembre 2024

Pour joindre l'école : laroseraie@cssp.gouv.qc.ca 450-645-2355 poste 1

Pour joindre le service de garde : garde.laroseraie@cssp.gouv.qc.ca 450-645-2355 poste 6

Site Web : laroseraie.csp.qc.ca

Conseil d'établissement en bref

- Saviez-vous qu'il y a une parole au public au début du C.É. ? Si vous avez des sujets à apporter à l'attention de C.É. vous êtes les bienvenus.
- Consultation obligatoire des élèves : Un comité a été créé lors du C.É. d'octobre pour une consultation des élèves entre le 1^{er} février et le 19 mars prochain. Le comité est composé de membres parents et d'un membre du personnel.
- La campagne de financement « Perfection » est terminée pour l'embellissement de la cour d'école. Nous avons vendu pour 7 149\$. 40% de cette somme sera remise à l'école. Merci aux parents ayant participé à cette campagne.
- La 3^e rencontre du conseil d'établissement aura lieu mercredi le 4 décembre, à 18h30. S.v.p. toute personne désirant y assister comme public doit écrire un courriel à : roseraie.ce@cssp.gouv.qc.ca.

Nouvelle matière : culture et citoyenneté québécoise (CCQ)

Je vous transmets le feuillet à l'attention des parents afin que vous ayez une idée du contenu de cette nouvelle matière. Voir à ce lien :

[Programme d'études Culture et citoyenneté québécoise - Information pour les parents](#)

Mise à jour du système informatique et notifications dans Mozaïk Parents

Les mises à jour du système informatique font en sorte que les parents reçoivent des notifications dans l'onglet « finances » dans le Mozaïk Portail Parents. Ceci est hors de notre contrôle. Plusieurs parents, à la vue de cette notification, refont alors un paiement. Lorsque vous recevez une notification, cela ne veut pas dire que vous nous devez de l'argent. Je vous invite à bien consulter le solde en haut à droite sur la facture. Si le montant est à zéro, merci de ne pas payer à nouveau.

Des idées pour faire lire...

Lire pour combattre l'anxiété

La lecture nous détache de nos soucis, nous transporte loin, hors du temps, dans un autre univers.



S'immerger dans une histoire extérieure à notre réalité



Rire



S'évader sans quitter notre canapé



Se coller



Relaxer confortablement



Rêver les yeux ouverts

Bibliofil



Bibliothécaires de la CSSP

Images tirées des sites Freepix et Pixabay

Lire en duo

Parfois, lire à deux, c'est mieux...



Faire la lecture devant les enfants ou collé-collé fait découvrir un univers à l'autre



Lire à voix haute tour à tour des dialogues, colore la lecture
ex. BD, album *Éléphant et Rosie*



Lire chacun une page modélise la lecture à voix haute et encourage la progression de l'histoire



Écouter ensemble un livre audio rassemble: tout le monde aime se faire raconter des histoires



Montrer les mots qu'on lit et pointer les images facilitent l'apprentissage du vocabulaire



Lire chacun son livre ensemble permet d'être un modèle de lecteur qui aime et prend le temps de lire

Bibliofil



Bibliothécaires de la CSSP

Absence des élèves pour des raisons de vacances ou tournois

Je vous rappelle que les enseignants n'ont aucune obligation de préparer et de donner des travaux, des devoirs et des leçons aux élèves absents pour des raisons de vacances ou d'activités sportives, puisque ces motifs ne sont pas motivés au sens de la Loi sur l'Instruction publique. En ce sens, la responsabilité de ce choix appartient entièrement aux parents et ne peut être lié à une obligation de la part

de l'école. Aucun travail ne sera remis à l'avance à l'enfant qui s'absente. Les travaux faits durant son absence lui seront remis à son retour et le parent pourra lui faire reprendre à la maison. Aucune évaluation ne sera reprise également.

Absence des élèves : motivation d'absence

Il est important de motiver l'absence de votre enfant au secrétariat, soit par courriel à : laroseraie@cssp.gouv.qc.ca OU en laissant un message détaillé sur la boîte vocale de l'école au : 450-645-2355 poste 1.

Si votre enfant fréquente le service de garde (SDG), il faut aussi en informer la technicienne en composant le 6 ou faire parvenir un courriel à : garde.laroseraie@cssp.gouv.qc.ca. Vous avez donc deux messages à laisser à l'école à ce moment-là.

Journées pédagogiques

Les jeudi et vendredi 21 et 22 novembre seront deux journées pédagogiques. Le service de garde sera ouvert pour les élèves qui sont inscrits à ces journées. Les détails concernant les activités de ces deux journées vous ont été envoyés par la technicienne du service de garde.

Premier bulletin et rencontres de parents

Les bulletins seront disponibles via le Mozaïk Portail Parents **à partir du mardi 19 novembre**. Un courriel vous sera envoyé dans la journée pour vous informer lorsque le document sera disponible.

Les rendez-vous pour les rencontres parent-enseignante titulaire doivent être pris selon les directives envoyées par l'enseignante de votre enfant.

Pour ce qui est des enseignants-spécialistes et de l'orthopédagogue, ils seront présents à l'école dans la soirée du mercredi 20 novembre de 15h30 à 20h. N'hésitez pas à passer les voir avant ou après votre rencontre avec l'enseignante titulaire. Vous pouvez aussi communiquer avec eux si vous souhaitez les

rencontrer. Enfin, certains parents recevront une communication pour un rendez-vous avec l'orthopédagogue ou un enseignant-spécialiste.

M. Benoit en éducation physique et à la santé : benoit.denault@cssp.gouv.qc.ca

Mme Valérie en éducation physique et à la santé :

valerie.choquet@cssp.gouv.qc.ca

Mme Christelle en musique : christelle.laforme@cssp.gouv.qc.ca

Miss Nancy en anglais : nancy.trottier@cssp.gouv.qc.ca

Mme Amélie orthopédagogue : amelie.langlois@cssp.gouv.qc.ca

Normes et modalités

Le résumé des normes et modalités est maintenant déposé sur le site de l'école. Je vous invite à consulter le document du cycle scolaire de votre enfant. Vous y trouverez les informations sur la fréquence des évaluations et la pondération pour l'année 2024-2025.

Facture – frais scolaires

Petit rappel, pour ceux pour qui ce ne serait pas encore fait, merci d'acquitter la facture pour les effets scolaires le plus rapidement possible. N'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école si vous désirez prendre une entente de paiement avec la direction.

Nous vous demandons de porter une attention particulière lorsque vous effectuez vos paiements afin d'utiliser le bon numéro de référence qui se trouve sur l'état de compte en haut, à gauche. Pour le service de garde : Le numéro de référence débute par SG, suivi de 17 chiffres. Pour les effets scolaires : Le numéro de référence débute par ES, suivi de 17 chiffres.

Fermeture du secrétariat le midi

IMPORTANT : Veuillez noter que le secrétariat de l'école est fermé pendant l'heure du dîner, soit de 11 h 45 à 12 h 45. Si vous venez chercher votre enfant pour un

rendez-vous (ou le ramenez après un rendez-vous), il faut donc le faire avant 11 h 45 ou après 12 h 45. Merci pour votre compréhension.

Temps froid

L'hiver s'en vient à grand pas et l'automne est déjà bien installé. Il faut penser à vêtir vos enfants chaudement, car ils passent plusieurs minutes à l'extérieur, particulièrement le midi. Nous vous rappelons que nous avons des zones de jeux sur les parties gazonnées du terrain de l'école. Avec la pluie ou la neige, ces zones sont souvent boueuses. Chaque groupe, à tour de rôle, se retrouve quelques fois par semaine dans ces zones. Le port de botte ou de bottillon est donc fortement recommandé.

Identification des vêtements d'hiver – Objets perdus

Chaque année, nous remettons à un organisme d'entraide 5 ou 6 gros sacs de poubelle de vêtements non réclamés. Il serait important d'identifier les vêtements d'hiver de vos enfants afin que l'on puisse facilement retrouver leur propriétaire.

Fermeture de l'école en cas de mauvais temps

Les fermetures d'école en cas de mauvais temps (tempête de neige, verglas) sont indiquées sur le site du Centre de services scolaire des Patriotes : cssp.gouv.qc.ca. Elles sont également annoncées sur les principales chaînes radiophoniques et télévisuelles, ainsi que sur la page Facebook du CSSP. Je vous invite à vous abonner à la page Facebook du CSSP.

Lutte à l'intimidation et à la violence

Nous vous invitons à lire cette capsule avec votre enfant et prendre le temps de lui expliquer.

Qu'est-ce que la violence?

Dans la Loi sur l'instruction publique, on entend par « violence » : toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou

sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Les formes de violence peuvent varier, mais celle-ci est présente dans tous les contextes sociaux, culturels et économiques.

La violence est une manifestation intentionnelle de force qui blesse une autre personne.

Les différentes formes de violence sont les suivantes :

- Violence verbale (insultes, cris);
- Violence écrite (textos et autres messages);
- Violence psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion);
- Violence matérielle (vol ou bris d'objets);
- Violence à connotation sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.).

Merci de rappeler à votre enfant de vous en parler ou d'en parler à un adulte de l'école s'il vit une situation de violence ou d'intimidation.



Directrice